

## APPEL À LA VIGILANCE

**Arboviroses en recrudescence !**  
**Acquises au Québec : VNO, VEEE, VSC**  
**Acquises en voyage : virus Oropouche,**  
**dengue**

29 août 2024

### À l'attention des médecins et des IPSPL de Lanaudière

Plusieurs maladies transmises par des moustiques (arboviroses) au Québec sont d'intérêt pour la santé publique dont le virus du Nil occidental (VNO), le virus du séro groupe Californie (VSC) et le virus de l'encéphalite équine de l'Est (VEEE). En plus, d'autres arboviroses peuvent être acquises lors de voyage notamment, le virus de la dengue, le virus du Chikungunya, le virus Zika et le virus Oropouche (VORO). Ce dernier est en émergence dans les Amériques, notamment au Brésil, en Bolivie et à Cuba.

À noter que toutes les arboviroses neuroinvasives sont à déclaration obligatoire au Québec. De plus, toutes les infections causées par le VNO, le VSC, la dengue, le Chikungunya et le Zika sont à déclaration obligatoire par les laboratoires (MSSS, 2024). Depuis le 14 août 2024, tous les cas d'infection par le VORO devront aussi être déclarés, car le directeur national de santé publique (DNSP) demande une enquête de toutes les personnes infectées et pas seulement des cas neuroinvasifs.

Il est recommandé d'inclure ces arbovirus dans le diagnostic différentiel chez les personnes présentant un tableau clinique d'encéphalite ou de méningite virale avec une exposition récente à des moustiques.

### Épidémiologie

Au Canada, l'incidence de la plupart de ces arboviroses endémiques transmises par les moustiques chez les humains a augmenté d'environ 10 % au cours des 20 dernières années, en grande partie en raison des changements climatiques.

#### ARBOVIROSES ACQUISES AU QUÉBEC :

**VNO** : Les infections causées par le VNO sont saisonnières. Elles surviennent au cours de l'été et se poursuivent jusqu'à l'automne avant les premières gelées soit principalement de juillet à octobre.

Des infections causées par le VNO augmentent de façon cyclique tous les 4-5 ans. La circulation actuelle du virus du Nil occidental aux États-Unis est hâtive pour 2024 par rapport aux années antérieures. La saison est également débutée au Québec. Depuis le début du mois de juillet 2024, 13 cas de VNO ont été déclarés dont 11 cas par Héma-Québec. Une atteinte neurologique, ayant nécessité une hospitalisation, a été rapportée chez 2 cas.

Aucun cas n'a été déclaré dans Lanaudière jusqu'à présent, en 2024.

**VEEE** : Bien que le virus de l'encéphalite équine de l'Est fait partie des arboviroses neuroinvasives dans la liste des maladies à déclaration obligatoire au Québec, aucun cas humain d'EEE n'a été détecté dans la province à ce jour. Seulement un cas a été rapporté au Canada, en 2016. **Toutefois, vu la détection du virus chez des chevaux dans Lanaudière, la vigilance clinique est de mise.** Depuis le début de l'année 2024, une éclosion de cas d'EEE chez une quinzaine de chevaux dans de la région et en Montérégie a été rapportée par le MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation). D'autres cas suspects ont aussi été signalés dans les Laurentides. Le risque de transmission à l'humain s'étend durant toute la période de présence des moustiques.

**VSC** : Le nombre de cas déclaré au Québec est faible, variant de 0 à 25 cas par année. Les virus du séro groupe Californie tels que le virus de Jamestown Canyon, et le virus Snowshoe hare sont endémiques au Canada et circulent dans toutes les provinces et tous les territoires. Le risque d'exposition aux virus du séro groupe California s'étend de mai à octobre. Dans la région de Lanaudière, il y a entre 0 et 3 cas par année depuis 2014.

#### **ARBOVIROSES ACQUISES EN VOYAGE :**

**Denque** : Depuis le début de l'année 2024, le nombre de cas de **denque** est à la hausse à travers le monde. Plusieurs régions du Québec dont Lanaudière n'y échappe pas (voir Prévenant mai 2024 [2024-05-29 Prevenant Dengue VF1.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)).

**Virus Oropouche (VORO)** : L'incidence des infections par le **VORO** a considérablement augmenté depuis le début de l'année 2024 en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. Selon l'Organisation panaméricaine de la santé ([OPS](#)), 8 078 cas ont été confirmés dans 5 pays (**Bolivie, Brésil, Colombie, Pérou et Cuba**) en date du 30 juillet 2024. À noter que 90 % des cas sont survenus au Brésil, dont 2 décès. **Une transmission verticale potentielle chez les fœtus et des cas de microcéphalie néonatale ont été associés à la maladie ([OPS, 2024](#)).**

En août 2024, au Québec, quelques cas d'infection au VORO chez des adultes ayant acquis leur infection à Cuba ont été signalés. Dans le contexte de l'émergence de ce virus dans les Amériques, l'enquête épidémiologique du Directeur national de santé publique a été mise en place. **Les cas doivent maintenant être déclarés aux Directions de santé publique (DS Publique)** pour qu'une enquête soit complétée afin de caractériser cette menace au Québec, entre autres chez les populations vulnérables telles que les femmes enceintes et les nourrissons.

## Recommandations

### 1. Détecter et prendre en charge les cas :

- Suspecter une arbovirose en présence de :
  - manifestations cliniques compatibles ET
  - exposition possible à des moustiques infectés au cours des deux semaines précédant l'apparition des symptômes au Québec ou lors d'un séjour dans un [endroit où circulent ces arboviroses](#)
- **Procéder aux prélèvements et aux analyses de laboratoire appropriés** : Consulter le [répertoire des analyses du LSPQ](#) pour la prescription appropriée des tests diagnostiques et l'interprétation des résultats. Il est important de fournir l'information clinique et épidémiologique complète requise (ex : historique de voyage). Pour le VORO, vous référer à la [communication qui a été diffusée au réseau par le LSPQ](#) pour le test diagnostique.

### 2. Encourager l'adoption des mesures préventives :

- Éduquer les patients sur les mesures de protection personnelle contre les [piqûres de moustiques](#).
- Dépliants disponibles pour les employeurs et les travailleurs :
  - [Employeur : DÉPLIANT-SAT-MOUSTIQUES-V5-emp-web-vf.pdf \(inspq.gc.ca\)](#)
  - [Travailleurs extérieurs : DÉPLIANT-SAT-MOUSTIQUES-V5-trav-web-vf.pdf \(inspq.gc.ca\)](#)
- Prévenir les piqûres de moustiques est primordial pour toutes les personnes qui font des activités extérieures pour le loisir ou le travail. Certaines personnes sont plus à risque de faire une maladie grave et de conserver des séquelles lors d'une infection, surtout les personnes :
  - âgées de plus de 50 ans;
  - atteintes de maladies chroniques;
  - immunodéprimées OU
  - enceintes (voir tableau 1 en annexe).
- Informer les femmes enceintes ou qui planifient une grossesse du risque potentiel que peut représenter une exposition à [certains arbovirus](#) pendant la grossesse et leur transmettre les mesures de préventions recommandées pour le Zika, si elles envisagent de voyager dans un pays à risque pour cette maladie.  
[Virus Zika - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

- 3. Déclarer rapidement à la Direction de Santé publique régionale du lieu de résidence de la personne, les cas d'arboviroses à déclaration obligatoire et les cas de virus Oropouche faisant l'objet d'une enquête du DNSP.**

## Liens, outils et documents utiles

[Virus du Nil occidental \(VNO\) - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

[Virus Zika - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

[Les virus du séro groupe Californie - Surveillance des maladies d'intérêt transmises par des moustiques au Québec - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

[Encéphalite équine de l'Est - Surveillance des maladies d'intérêt transmises par des moustiques au Québec - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

[Rapport de surveillance du virus du Nil occidental et autres maladies transmises par les moustiques : Édition annuelle 2020 - Canada.ca](#)

[MBD Infographic 2020 FR FINAL \(canada.ca\)](#)

Prévenant : [Vol. 27 no 11 - Juillet 2018.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

Prévenant : [Vol. 31, no 03 - Juillet 2022 - La maladie de Lyme et les arboviroses : mise à jour 2022](#)

## Pour joindre ou déclarer une MADO à la direction de santé publique

### Durant les heures ouvrables :

- **Courriel** : [maladies.infectieuses.cissslan@sss.gouv.qc.ca](mailto:maladies.infectieuses.cissslan@sss.gouv.qc.ca)
- **Télécopieur** : 450 759-3742
- **Téléphone** : Durant les heures ouvrables (8 h à 16 h 30)  
450 759-6660 poste 4513 **ou**  
1 855 759-6660 poste 4513

### En dehors des heures ouvrables :

- 450 759-8222, faites le 0 et demandez le professionnel de garde en santé publique.

**Formulaire pour déclarer les MADO** : [Formulaire AS-770](#) pour la déclaration MADO

**Pour consulter la liste des MADO à déclarer par le médecin, utiliser le lien** : [Liste des maladies, infections et intoxications à déclaration obligatoire \(MADO\) - Médecins \(gouv.qc.ca\)](#)

**Publication**

Direction de santé publique  
Centre intégré de santé et de services sociaux de  
Lanaudière

**Responsable de la publication**

D<sup>re</sup> Joane Désilets, coordonnatrice médicale  
programme prévention et contrôle des maladies  
infectieuses

**Rédaction**

D<sup>re</sup> Joane Désilets, coordonnatrice médicale  
programme prévention et contrôle des maladies  
infectieuses

**Collaboration**

D<sup>re</sup> Mariane Paquet, médecine spécialiste en santé  
publique

Patricia Cunningham, conseillère en soins infirmiers

France Martineau , conseillère en soins infirmiers

Mario Savoie, chef d'administration des programmes  
de prévention et contrôle des maladies infectieuses par  
intérim

**Mise en page**

Émilie St-Jacques, Agente administrative en maladies  
infectieuses

© Centre intégré de santé et de services sociaux de  
Lanaudière, 2024

Dépôt légal  
Troisième trimestre 2024

ISSN 2818-2936 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section  
Documentation, dans la rubrique Santé publique sous  
l'onglet Bulletins du site du CISSS à [Bulletins](#)

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à  
des fins non commerciales est autorisée